

Monsieur Benoit VALLET
Direction Générale de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 Paris Cedex 07

Le 8 Février 2017

Monsieur Le Directeur Général,

L'année 2017 devrait concrétiser l'engagement des autorités de santé dans le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus (DOCCU). L'origine infectieuse de ce cancer lié aux papillomavirus oncogènes laisse en effet espérer que le dépistage et la vaccination permettent d'éradiquer un cancer qui touche 3000 femmes par an. Faut-il encore que les outils les plus efficaces soient utilisés.

De ce point de vue, les signataires du présent courrier expriment leurs plus vives inquiétudes au sujet des préconisations pour le DOCCU publiées par l'INCA sur son site internet en novembre 2016. Si ces préconisations étaient suivies par le ministère de la santé, le dépistage primaire du CCU continuerait de reposer sur le frottis cervico utérin (FCU) et non pas sur la recherche des papillomavirus oncogènes (test HPV) avec FCU en triage des HPV positifs.

Deux chiffres issus de la littérature nourrissent toutes nos craintes :

- 30% des cancers invasifs du col ont eu un suivi cytologique régulier normal dans l'intervalle des 3 ans.
- Le test HPV a une sensibilité de détection des précancers de 98% soit 30% supérieur au FCU.

Ces statistiques publiées et largement connues des spécialistes ont une traduction bien concrète pour nos patientes qui subiraient en l'état des préconisations une perte de chance certaine, sans compter l'accroissement des inégalités résultant des imperfections du FCU en matière de performance, de suivi et de prélèvement.

Nous aimerions comprendre par quel processus les experts choisis par l'Inca préconisent le contraire de ce qui se fait aux USA, aux Pays-Bas et de ce qui est en train de se mettre en place en Italie, en Australie, en Suède, en Allemagne, au Royaume-Uni.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement de votre part une audience afin de vous exposer nos réserves, recevoir éventuellement des éléments qui nous amèneraient à revoir nos conclusions et de vous proposer une démarche constructive plus à même de concilier données scientifiques, déontologie et santé publique au bénéfice de nos concitoyennes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous assurons, Monsieur le Directeur Général, de nos salutations respectueuses.



Mr François BLANCHECOTTE
Président
Syndicat des biologistes
11 rue de Fleurus
75006 Paris



Dr Lionel BARRAND
Président
Syndicat des jeunes biologistes médicaux
2 Rue des Celtes
68510 Sierent



Pr Jean-Gérard GOBERT
Président
Fédération nationale des syndicats de
praticiens biologistes hospitaliers et
hospitalo-universitaires
Faculté de Pharmacie
4 Avenue de l'Observatoire 75006 Paris



Mr Jean PHILIPP
Président
Syndicat des laboratoires de biologie clinique
6 place de la Madeleine
75008 Paris



Mme Carole POUPON
Présidente
Syndicat national des biologistes des hôpitaux
34, boulevard de Courcelles
75017 Paris



Mr Jean-Victor REYNAUD
Président
Fédération Nationale des Syndicats d'Internes
en Pharmacie et Biologie Médicale
C/O La FAGE 5, rue Frederick Lemaitre
75020 Paris